

# **CAMEROON ARCHIVES-OVERVIEW**

## **INTRODUCTION**

Le concept des archives d'entreprise est relativement absent des politiques managériales au Cameroun.

La présence des européens au Cameroun pendant la période coloniale et néocoloniale conférait aux archives une place remarquable. Or, dès l'avènement des indépendances et la concurrence avec d'autres priorités, la valeur donnée aux archives a été dépréciée, et ce, progressivement.

La plupart des grandes entreprises étant étatiques, la gestion y était pareille que dans les administrations où l'archiviste n'avait aucun rôle.

Aujourd'hui, en dehors de quelques rares grands groupes multinationaux, où la politique de gestion de l'information documentaire est imposée par les sièges, le concept d'archives d'entreprise est loin d'être la priorité pour la plupart des entreprises camerounaises.

Contrairement aux entreprises étatiques, la peur du fisc a permis une légère prise en compte du sujet dans les compagnies à capitaux 100% privés. Malgré cette prise de conscience, il n'y existe cependant pas le plus souvent une politique archivistique ou encore moins des cadres formés pour en rédiger. Le service des archives est encore un service où les cadres gênants avec ou sans compétences prouvées sont affectés.

## **LEGISLATION SUR LES ARCHIVES AU CAMEROUN**

Depuis décembre 2000, le vent des programmes de gouvernance a amplifié la prise en compte de l'urgence d'organiser la mémoire du pays.

Une loi sur les archives, la loi N°2000/010 du 19 décembre 2000 a ainsi été votée par l'Assemblée Nationale.

Son décret d'application, le décret N° 2001/958/PM du 01 novembre 2001 a été signé en novembre 2001.

Depuis, grâce à l'obligation d'archives qu'impose cette législation, des efforts sont remarquables ; bien que cette législation récente ne permet pas encore d'avoir une visibilité sur les archives d'entreprises au Cameroun.

## **PREMIERS PROJETS**

### ***1- CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE***

Grâce à un programme conçu et mis en place par le Bureau International du Travail, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale a restructuré une partie de ses archives. Ce projet a permis de regrouper, dans ce qui est aujourd'hui le plus grand dépôt d'archives au Cameroun, 30 000 mètres linéaires d'archives relatives à la sécurité sociale.

Le centre est géré par un professionnel, Monsieur Didier Jolinon MVONDO.

### ***2- AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS***

L'Agence de Régulation des Marchés Publics centralise toute la documentation relative aux marchés publics du Cameroun. Afin d'assurer une bonne régulation, des efforts importants ont été effectués dans la réalisation de ce dépôt central des archives.

### ***3- LE FONDS ROUTIER DU CAMEROUN***

Le Fonds Routier du Cameroun fait partie des entreprises du portefeuille de l'Etat à avoir compris la nécessité d'organiser les archives.

Un projet y relatif, lancé en 2002, s'est achevé en mars 2005. Malheureusement, malgré les recommandations de CINV-COR S.A. (Maître d'œuvre) dudit projet, aucun professionnel n'a été recruté pour la pérennité du projet.

La Société Nationale des Hydrocarbures, tout comme le Crédit Foncier du Cameroun, vient de lancer la première phase du projet d'organisation de ses archives.

Enfin, dans la perspective de la mise en place de la Chambre des Comptes, un projet d'archivage sur la documentation relative à l'information budgétaire et comptable de toutes les administrations a été lancé par le Ministère de l'Economie et des Finances, avec un appui de l'union européenne.

En conclusion, il est important de noter que le plus souvent, les archives sont conservées beaucoup plus comme un atout financier. Et la notion de conservation historique est encore très loin des motivations de nos dirigeants.

Tout compte fait, grâce à l'obligation d'archiver qu'impose la législation, des efforts remarquables sont entrain d'être faits.

Deux Entreprises privées ont perçu l'importance d'une organisation de la mémoire et y consacrent leurs énergies et ressources (CINV-COR S.A., KNOW HOW).

⇒ **AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS**

Directeur des archives : *ELOUNDOU BILOA Alain*

Mail : armp@gcnet.cm

Phone : 237 220 00 56

Portable : 237 938 67 83

Fax : 237 220 60 43

Site : www.armp.cm

BP : 6604 Yaoundé

⇒ **CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE**

Chef de service des archives : *MVONDO Didier Jolinon*

Mail : didier\_jolinon@yahoo.com

Phone : 237 221 97 43

Portable : 237 759 80 81

Fax : 237 222 01 25

BP : 441 Yaoundé

⇒ **FONDS ROUTIER DU CAMEROUN**

Phone : 237 222 47 52

Fax : 237 222 47 89

BP : 6221 Yaoundé

⇒ **CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**

484 Boulevard du 20 mai

Phone : 237 223 52 15

Fax : 237 223 52 21

BP : 1531 Yaoundé

⇒ **SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES**

Site : [www.snh.cm](http://www.snh.cm)

Phone : 237 220 98 64

220 98 65

220 98 66

Fax : 237 220 46 51

⇒ **CINV-COR S.A.**

1072 Boulevard Sultan Njoya Tsinga

Mail : [cinvcorsa@cinvcorsa.com](mailto:cinvcorsa@cinvcorsa.com)

Tél : 237 221 01 36

Fax : 237 221 01 36

BP : 4978 Yaoundé

Site : [www.cinvcorsa.com](http://www.cinvcorsa.com)

***Victor KAMTO KENMEGNE***

***YAOUNDE – CAMEROUN***

***JANVIER 2006***